

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

004-240400374-20120711-D201284-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2012 Publication : 16/07/2012

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille douze, le 11 Juillet à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS: Mmes BLATTMANN Sabine représentant M. CUGNET Gérard, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, MARTIN Jacques BAGUE Patrice, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, JACQUES Jean, LOUISON Charles, ROBERT Bernard représentant M.TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, CASSE Patrick représentant M.GARINO Christian.

EXCUSES: MM. CUGNET Gérard, TIRAN Michel, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

Délibération n° 2012/84

OBJET: CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE DEFENSE DE LA VALLEE DE L'UBAYE - AVENANT-

Le Conseil de Communauté,

VU le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense de la Vallée de l'Ubaye (CRSDVU) signé le 7 Mai 2009 par l'Etat, la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye, les Communes de Barcelonnette et de Jausiers, le Conseil Général des Alpes de Haute Provence et le Conseil Régional de Provence-Alpes- Côte d'Azur,

VU le projet d'avenant à ce contrat prévoyant notamment sa prorogation jusqu'au 6 Mai 2014, l'évolution de certains projets et le redéploiement des crédits de la Maison Franco Italienne sur la seconde tranche du Pôle bois,

Après délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

-AUTORISE le Président à procéder à la signature du dit avenant.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

MLANFRANCHI